

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

AUTORITE DE REGULATION DE LA SOUS-TRAITANCE DANS LE SECTEUR PRIVE « ARSP »

Avis d'Appel d'Offres National (AAON)

Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification

N°AAON/003/CGPMP-ARSP/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés approuvé par la DGCMP et publié dans le site officiel de l'ARMP (www.arpmp-rdc.org).
2. L'Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le secteur Privé a obtenu sur fonds propres, des fonds afin de financer le marché des fournitures et services, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché N°AAON/003/CGPMP-ARSP/2025 relatif à l'acquisition du **Système Microsoft Office 365** à faveur de l'Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le Secteur Privé « ARSP ».
L'Autorité de Régulation de la Sous-Traitance dans le Secteur Privé sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir lesdits matériels en un lot.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert, tel que défini dans la Loi relative aux Marchés Publics.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics** de l'Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le secteur Privé et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **47, Avenue Roi Baudouin, Bâtiment BAHATI (Ex 3Z), Plateau de 2^{ème} étage à KINSHASA/Gombe** ; du lundi au vendredi de 09h30' à 15h00', heure locale (TU+1).
5. Les exigences en matière de qualification sont :
 - **Capacité financière :**
Le candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences financières ci-après :
 - Présenter les états financiers certifiés par un expert ou un cabinet comptable agréé de trois dernières années (2022, 2023 et 2024), Toutefois une société naissante disposant d'une capacité peut soumissionner ;
 - Présenter un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal au montant du marché pour les trois dernières années (2022, 2023 et 2024) ;
 - Ne pas être en état de faillite.
 - **Capacité technique et Expérience :**
 - Avoir exécuté au moins trois (03) projets similaires au cours de trois dernières années (de 2022 à 2024) de façon satisfaisante et fournir les attestations y relatives ;
 - Fournir la preuve écrite que les fournitures proposées sont conformes aux spécifications techniques indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres ;
 - Disposer d'une expérience prouvée dans le déploiement de Microsoft 365 pour des institutions publiques ou entreprises de plus de 200 utilisateurs ;
 - Etre une entreprises agréée Microsoft Partner (Silver ou Gold).
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet au **Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics de l'ARSP** à l'adresse mentionnée ci-après : **47, Avenue Roi Baudouin, Bâtiment BAHATI (Ex 3Z), Plateau de 2^{ème} étage à KINSHASA/Gombe**, contre un paiement non remboursable de **350\$ (Dollars américains trois cent cinquante)**.
Le paiement s'effectuera à la banque avec indication des coordonnées y relatives sur le bordereau de versement. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en main propre après dépôt de preuves de paiement au lieu et adresse indiqués ci-haut.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Autorité de Régulation de la Sous-Traitance dans le Secteur Privé, sise n°87, Avenue de l'Equateur à Kinshasa/Gombe**, au plus tard le **28/11/2025 à 12h00' heures locales (TU+1)**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la même adresse au plus tard le **28/11/2025 à 12h30' heures locales (TU+1)**. Les offres doivent comprendre une **garantie bancaire d'offre de deux pourcent (2%) du prix de l'offre**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Honorable KASHAL KATEMB Miguel

Directeur Général

